

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 03 MAI 2022

Résolution n°1 – Rapport moral

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Président du rapport moral du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

Résolution n°2 – Rapport d'activités

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Secrétaire du rapport d'activités du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

Résolution n°3 – Rapport financier

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Trésorier du rapport financier du conseil d'administration ainsi que celle du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, de même que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Résolution n°4 – Nomination du commissaire aux comptes

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir entendu la proposition du conseil d'administration ratifient la nomination des commissaires aux comptes Monsieur Yves BERTAUD (titulaire) et Madame Caroline BEAUTÉ (suppléante), de B AUDIT & Associés.

Résolution n°5 – Modification des statuts

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir entendu la proposition de modification des statuts par le conseil d'administration, sur proposition du commissaire aux comptes, valident ces nouveaux statuts.

Résolution n°6 – Élection du tiers sortant des administrateurs

Les membres, réunis le 03 mai 2022 en assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidats au poste d'administrateur de l'association désignent, pour une période de trois exercices, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Jérôme BIGNON,
- Olivier HUBERT,
- Michel MÉTAIS,
- Alain SALVI.

Administrateurs présents : Stéphan Arnassant, Jérôme Bignon, Laurent Godé, Olivier Hubert, Jean Jalbert, Thierry Lecomte, Geneviève Magnon, François Pinet, Alain Salvi, Frédérique Tuffnell.

Administrateurs excusés : Luc Barbier, Cédric Marteau, Michel Métais.

RAPPORT MORAL 2021

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2021, année de nouveau marquée par la crise sanitaire, mais néanmoins riche en événements.

Évènements marquants de l'année écoulée
<u>Pérennisation de l'association et de ses salariés</u> • Malgré une période encore marquée par la crise sanitaire, cette année 2021 est particulière pour l'association Ramsar France : elle fête ses 10 ans d'existence ! • L'occasion de prendre un peu de hauteur et de constater le chemin parcouru : 2 salariés, une structure reconnue au niveau national, de nombreux partenariats avec les autres têtes de réseau espaces protégées existantes, des actions au service du réseau Ramsar français. • L'occasion aussi de remercier les structures et les personnes qui ont contribué à la réussite de cette association : ○ Les partenaires financiers (MTE, OFB, Danone Eaux France) ; ○ Les adhérents, qui soutiennent aussi financièrement l'association et prennent part à ses grandes orientations ; ○ Les sites et villes Ramsar, les sites potentiels et leurs correspondants ; ○ Les administrateurs bénévoles de l'association ; ○ Les intervenants des séminaires et journées de lancement JMZH qui ont permis de fructueux échanges lors de cette décennie. • Pour une rétrospective plus détaillée de ces 10 ans, n'hésitez pas à lire le dernier Zones Humides Infos.
<u>50 ans de la convention de Ramsar</u> • En 2021, la Convention de Ramsar a fêté ses 50 ans. Pour l'occasion, le Secrétariat de la convention a lancé une grande campagne pour célébrer cet anniversaire et mieux faire connaître les zones humides. • L'association Ramsar France a participé et a relayé cette campagne, via les temps forts de l'année (JMZH, journée mondiale de l'eau, de la biodiversité, Fête de la nature, etc.) • Elle a également publié un film court (5min) pour expliquer ce qu'est une zone humide, présenter la convention de Ramsar, les sites Ramsar en France et leur intérêt.
<u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et co-organisation de la journée de lancement</u> • Depuis 2015, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides. • En 2021, malgré la crise sanitaire, 556 animations ont été organisées, dans 91 départements et collectivités d'outre-mer, sensibilisant ainsi près de 40 000 personnes. • La journée de lancement a eu en visioconférence le 29 janvier 2021, en raison du contexte sanitaire. L'association a coorganisé cet événement en partenariat étroit avec l'Office International de l'Eau. Plus de 140 personnes ont participé à cet événement, pour échanger sur les zones humides et l'eau, et la mobilisation autour des zones humides.

Évènements marquants de l'année écoulée

Catégorie "zones humides" au concours prairies fleuries

- Le Concours Général Agricole « Pratiques agro-écologiques – prairies et parcours » a lieu chaque année.
- L'association Ramsar France relaie l'appel à candidatures afin d'avoir des candidats pour une catégorie « zones humides » lors de la remise de prix.
- Cette année encore, des exploitations en zone humide labellisées Ramsar ont été récompensées (Baie de Somme et Moyenne Vallée de la Somme), mettant ainsi en avant la spécificité de ces milieux et leur utilité.

Organisation d'un « Village des zones humides » au Congrès mondial de la nature

- Du 3 au 11 septembre 2021, la France a accueilli le Congrès mondial de la nature, à Marseille. Organisé tous les 4 ans, cet événement est l'une des plus grandes manifestations internationales pour la biodiversité, permettant de mobiliser des acteurs de la protection de la biodiversité du monde entier.
- À cette occasion, un village des zones humides -organisé et coordonné par l'association Ramsar France- a pris place au sein de l'espace grand public pendant toute la durée du congrès.
- Il a permis de faire découvrir au grand public les zones humides, leur importance pour la biodiversité, grâce aux expositions, outils pédagogiques, ateliers et conférences proposés par les nombreux partenaires (pôle-relais ZH, CPIE, CEN, etc.).

Labellisation des Tourbières et lacs de la montagne Jurassienne (extension du bassin du Drugeon)

- Visite de l'animateur et du représentant du MNHN en juillet 2020 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 2 février 2021.

Labellisation de la Baie d'Audierne

- Visite de l'animateur et des représentants du MNHN et du MTE en mars 2021 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 4 septembre 2021, et le diplôme Ramsar a été remis par la secrétaire générale de la convention, Martha Rojas-Urrego, et la secrétaire d'état en charge de la biodiversité, Bérangère Abba, à l'occasion du congrès mondial de la nature.

Labellisation du Pinail

- Visite de l'animateur et des représentants du MNHN et du MTE en mai 2021 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 22 octobre 2021, et le diplôme Ramsar a été remis par le représentant Europe de la convention, Tobias Salathé, à l'occasion du séminaire Ramsar.

Suivi de plusieurs autres sites engagés dans la démarche de labellisation

- *Marais poitevin ;*
- *Val d'Allier bourbonnais ;*
- *Vallée de la Loire ;*
- *Lac Karihani et Baie de Bouéni*
- *Dombes ;*
- *Tourbières du Cézallier et de l'Artense ;*
- *Extension du Lac du Bourget au Marais de Lavours ;*
- *Zones humides du territoire Rochefortais ;*

Objectifs de développement durable associés



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Représentation de Ramsar France

- Participation au comité de pilotage du Colloque Natur'adapt, le 7 janvier.
- Participation aux rencontres du réseau Ramsar des Hauts-de-France, le 14 janvier (visio) et le 15 septembre (Marais de Sacy).



Rencontre du réseau Ramsar Hauts-de-France dans les marais de Sacy © B.Coïc – Ramsar France

- Participation aux réunions proposées par la convention de Ramsar : Online discussion panel le 1^{er} février, et Webinaire sur les 50 ans de la convention le 16 mars.
- Participation du président à la cérémonie de remise du diplôme du site Ramsar des Vallées de la Scarpe-et de l'Escaut le 2 février, en présence de la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, Madame Bérangère Abba.



Remise du diplôme Ramsar aux élus du site, le 2 février 2021 © PNR Scarpe-Escaut

- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 10 février, 7 avril, 11 juin, 16 septembre et 23 novembre 2021.
- Participation au Forum des gestionnaires des zones humides, le 8 juin.

- Participation aux réunions du groupe « Milieux humides et biodiversité » mis en place par la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan : 26 avril, 6 mai, 10 juin, et 22 juin.
- Participation aux Universités de la Biodiversité à Rochefort, le 1^{er} juillet.
- Participation de l'animateur à la Commission Espaces protégés du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature), le 5 juillet, pour échanger sur la stratégie de désignation des sites Ramsar au niveau français.
- Echange avec les têtes de réseau espaces protégés, la Ministre de la Transition Ecologique, Madame Barbara Pompili, et la secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité, Madame Bérangère Abba, le 25 août au Ministère de la Transition Ecologique.



Echange en amont du congrès mondial de la nature au Ministère de la Transition Ecologique © MTE

- Participation aux rencontres du pastoralisme à Rochefort, le 16 septembre.
- Intervention de l'animateur au Colloque Eau, Aménagement et Urbanisme organisé par l'ANEB à Toulouse, le 24 septembre.
- Participation aux Assises Nationales de la Biodiversité (visio) les 3 et 4 novembre.
- Participation au jury JMZH de MedWet le 21 décembre 2021 : notation des 50 dossiers soumis, 35 projets dotés dans tous les pays Méditerranéens.
- Remise par la Vice-présidente du diplôme Ramsar au site du Pinail le 19 novembre.



Remise du diplôme aux acteurs du site Ramsar du Pinail © B.Coïc – Ramsar France

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2021

- Cette 13^{ème} édition a eu lieu du 20 au 22 octobre 2021 à la Cité des congrès de Valenciennes, à proximité du site Ramsar des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut.
- Pendant 3 jours, plus de 150 personnes (dont une trentaine en visioconférence) étaient réunies autour du thème : *"Les zones humides et les usages de l'eau"*, avec des séances en plénière, des ateliers, des visites pour échanger sur les spécificités du territoire, ainsi qu'une présentation des nouveaux sites du réseau Ramsar.
- Co-organisé avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.



13^{ème} séminaire Ramsar, Valenciennes © PNR Scarpe-Escaut

Relais campagne 50 ans de Ramsar

- En 2021, la Convention de Ramsar a fêté ses 50 ans. Pour l'occasion, le Secrétariat de la convention a lancé une grande campagne pour célébrer cet anniversaire en faisant mieux connaître les zones humides. Notamment en améliorant la compréhension par le grand public de ce qu'elles sont et des services qu'elles rendent à l'humanité — l'objectif ultime étant d'en renforcer la protection.



- Ces messages prenaient la forme de « tuiles » formatées pour les réseaux sociaux



- L'association Ramsar France a participé et a relayé cette campagne :
 - Publication internet : <http://www.zones-humides.org/actualite/une-grande-campagne-pour-les-50-ans-de-la-convention-de-ramsar>;
 - Sélection thématique « 50 ans de Ramsar » pendant la Fête de la nature 2021 ;
 - Mobilisation des Centres de ressources Zones humides pour passer des messages ZH aux moments clés (Journée mondiale de l'eau, des mangroves, de la biodiversité etc.) ;
 - Sollicitation des gestionnaires des sites Ramsar pour organiser des événements pendant la JMZH, la Fête de la nature et pour célébrer l'anniversaire de la labélisation (10 ans et 30 ans).

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'OFB, les Pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN et le FRENE.

Edition 2021

- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Conception, rédaction et diffusion du dossier de presse
- Plus de 550 animations ont eu lieu au niveau national, dont 28% sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent 44% des animations mondiales.
- [Bilan](#) imprimé en petit tirage et remis à la Secrétaire Générale de la convention de Ramsar et au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2021

Les zones humides et l'eau



- Co-organisation avec l'OIEau d'une webconférence de lancement le 29 janvier 2021, pour remplacer la journée de lancement national initialement prévue à Pont-Audemer (annulée en raison de la situation sanitaire). Ce format a toutefois permis d'impliquer pour la première fois les acteurs d'outremer à l'événement.
- La webconférence consacrée au thème de l'eau a vu la participation de 140 personnes en direct et le replay a été vu 182 fois.

Edition 2022

- Organisation des 2 comités de pilotage (28 septembre et 16 novembre 2021).
- Préparation de la journée de lancement à Pont-Audemer, prévue le 28 janvier 2022. Réunions le 15 octobre, 22 novembre et 17 décembre 2021.
- Diffusion de l'appel à inscription d'animations et relances.
- Rédaction des contenus des nouvelles pages JMZH du site www.zones-humides.org
- Adaptation des visuels mondiaux pour la France.



Journée mondiale des zones humides

2 février 2022

Agir pour les zones humides,
c'est agir pour l'humanité et la nature



www.ramsar.org



Affiche et logo de l'édition 2022 de la Journée mondiale des zones humides

Fête de la nature

- L'association Fête de la nature a été approchée pour réaliser un focus sur les 50 ans de la convention de Ramsar. Toutes les activités proposées dans un site Ramsar pendant la Fête de la nature (19 au 23 mai 2021) ont été regroupées dans une sélection thématique. <https://fetedelanature.com/convention-ramsar-fetez-50-ans-de-conservation-des-milieux-humides>
- Bilan :
 - 27 sites Ramsar (22 en métropole, 5 en outre-mer) et 1 site Ramsar suisse ;
 - 60 manifestations validées ;
 - 37 organisateurs : 16 acteurs publics (collectivités, établissements publics, commune), 15 structures associatives, 5 entreprises, 1 acteur touristique ;
 - 285 séquences d'animations ;
 - Entre 3 000 et 3 500 personnes touchées (public participant + équipes organisatrices)
- Création d'une page Association Ramsar France (réseau d'acteurs) ;
- Participation aux réunions du Copil national pour la FDLN 2022 : 24 novembre et 16 décembre 2021.

Plan national d'actions pour les milieux humides

- *Groupe Thématique Connaissances*
Participation à la réunion du 17 juin 2021.
- *Groupe Thématique Communication Education, Sensibilisation et Participation*
Participation à la réunion du 8 octobre 2021.
- *Groupe Thématique CESP « Messages aux décideurs »*
Participation aux réunions du 26 février, 11 mai 2021, 16 décembre 2021.
Cosignature du communiqué de presse à destination des candidats aux élections territoriales



Observatoire National de la Biodiversité

- Participation aux réunions thématiques "Milieux humides" du 12 février et 14 septembre 2021.

Instances nationales

- *Comité National de la Biodiversité*
Participation aux réunions du 31 mars et du 1^{er} juillet 2021 du représentant de l'association, Luc Barbier.
- *Groupes thématiques de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité*
 - GT1 « Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients » (11 octobre)
 - GT2 « Ressources et services de la biodiversité » (31 mai et 29 juin)
 - GT4 « Un pilotage transversal, efficace et inclusif » (7 octobre)
 - GT6 « Suivi-évaluation » (9 novembre)
- *Conférence des Aires protégées de l'Office Français de la Biodiversité*
Participation des représentants de l'association, Thierry Lecomte et Geneviève Magnon, aux réunions du 1^{er} juin 2021 et du 15 novembre 2021.

Outils de communication

- *Fiches de synthèse des sites.*
 - Réalisation de 3 fiches de synthèse pour accompagner la désignation des sites : Tourbières et lacs de la montagne jurassienne (février 2021), Baie d'Audierne (septembre 2021), Pinail (octobre 2021).
 - 2 fiches finalisées et publiées : Étang de Palo, Étang d'Urbino.
 - 1 fiche en attente de publication : Mont Saint Michel.
 - 2 fiches restantes : Étang des Salines et Lagon de Moorea.
 - Traduction des fiches en anglais (en cours).



- Kakémonos/Roll-up
 - Réalisation de 6 roll-up, portant ainsi à 14 le nombre de kakémonos réalisés :



- Films réalisés par Ramsar France
 - Diffusion d'une vidéo de 5 min « Les sites Ramsar en France » à partir du 28 janvier 2021, à l'occasion du lancement de la JMZH. A ce jour, la vidéo cumule plus de 2800 vues sur Youtube (<https://youtu.be/vxZ8n9oKf0M>).



- Travail sur un second film plus long (15 min), « Les sites Ramsar, terres d'eau, terres d'avenir » : coordination du projet, préparation des entretiens, recherche et sélection d'images, validation du montage, rédaction du commentaire ; pour diffusion en 2022.

Contribution au portail national sur les milieux humides

- Mise à jour des contenus liés à Ramsar du site www.zones-humides.org ;
- Mise en ligne des fiches de synthèse des sites (nouvelles et mises à jour) ;
- Création des pages dédiées aux 3 nouveaux sites Ramsar ;
- Rédaction et mise en ligne de 32 actualités relatives à Ramsar en France et à l'international.

Congrès mondial de la nature 2021



- Initialement prévu en juin 2020 (puis en janvier 2021), le congrès mondial de la nature s'est finalement tenu du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille.
- Préparation d'un village des zones humides pour l'espace génération nature du congrès mondial de la nature (CMN).
- Coordination des structures partenaires impliquées dans l'animation du village des zones humides.
- Conception et mise en œuvre du programme d'interventions du village des zones humides avec les partenaires.
- Animation du village des zones humides pendant le congrès par l'association Ramsar France, les Pôles-relais zones humides - particulièrement le Pôle-relais Zones humides tropicales - et plusieurs de leurs partenaires.
- Du 4 au 11 septembre, plus de 1000 personnes - des familles, des jeunes, des congressistes, des retraités, des classes - sont venus découvrir les zones humides et leur importance pour la biodiversité, grâce aux expositions, outils pédagogiques, ateliers et conférences proposées.



Village des zones humides © D.Berlemont – Ramsar France

- Le village était composé de plusieurs espaces
 - Expositions

Au fil de la semaine, plusieurs expositions ont été proposées au public dans cet alcôve du village des zones humides :

*Les sites Ramsar français,
Les zones humides en langue des signes,
Les plantes carnivores des tourbières,
Kôté forêt,
Les laro-limicoles du Life Envoll,
L'eau vue d'en haut.*



○ Cabinet de curiosités

Cet espace a été conçu et réalisé par le [CPIE Rhône Pays d'Arles](#) afin d'éveiller la curiosité du public par des objets parfois insolites, liés aux zones humides, pour engager le dialogue sur les spécificités de ces milieux. Un quizz était également disponible pour découvrir en autonomie les trésors cachés du lieu.



○ Visites virtuelles des zones humides d'outre-mer

Conçu et réalisé par le Pôle-relais zones humides tropicales, porté par le Comité français de l'UICN, cet espace immersif permet de découvrir les zones humides d'outre-mer en réalité virtuelle au coeur de ce milieux vulnérables et menacés.



○ Espace Atelier/Conférence

Durant toute la semaine, ateliers et conférences étaient proposés au public de passage sur le village des zones humides.



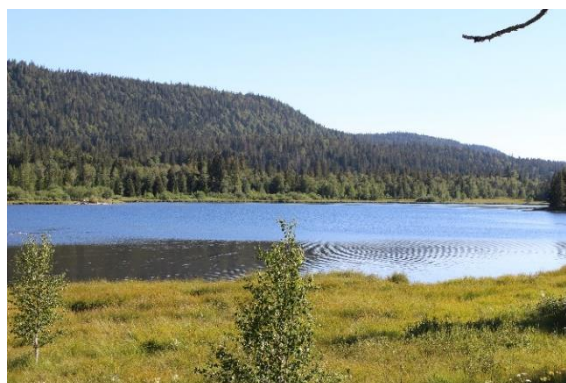
- Participation du président à la table ronde "Préservation et restauration des milieux humides", avec Martha Rojas-Urrego, secrétaire générale de la convention de Ramsar et Jean Jalbert, directeur de la Tour du Valat et administrateur de l'association.
Voir le replay : <https://youtu.be/dZhKR4D4VIs>

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Extension du site Ramsar « Lac du Bourget, Marais de Chautagne » au Marais de Lavours (échanges téléphoniques, mails et visio, en prévision d'un dépôt de candidature début 2022) ;
- Marais poitevin (échanges téléphoniques et mails) ;
- Val d'Allier bourbonnais (échanges téléphoniques et mails, participation au comité de préfiguration du projet de labellisation le 10 mai) ;
- Tourbières du Cézallier et de l'Artense (échanges téléphoniques et mail, participation du président et de l'animateur à la réunion Ramsar visio du 23 avril) ;
- Dombes (échanges mail avec le département de l'Ain) ;
- Marais de Brouage, Marais de Rochefort-Anse de Fouras-Baie d'Yves et Estuaire et basse vallée de la Charente (échanges téléphoniques et mails).

Labellisation des Tourbières et lacs de la montagne Jurassienne (extension du bassin du Drugeon)

- Visite de l'animateur et du représentant du MNHN les 29 et 30 juillet 2020 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 2 février 2021.



Visite du site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne » © B.Coïc – Ramsar France

Labellisation du site Ramsar de la « Baie d'Audierne »

- Visite de l'animateur et des représentants du MNHN et du MTE les 11 et 12 mars 2021 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 4 septembre 2021, et le diplôme Ramsar a été remis par la secrétaire générale de la convention, Martha Rojas-Urrego, et la secrétaire d'état en charge de la biodiversité, Bérangère Abba, à l'occasion du congrès mondial de la nature.



Baie d'Audierne et remise du diplôme Ramsar lors du congrès mondial de la nature © B.Coïc – Ramsar France

Labellisation du site Ramsar du « Pinail »

- Visite de l'animateur et des représentants du MNHN et du MTE en mai 2021 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.
- Le site a été labellisé le 22 octobre 2021, et le diplôme Ramsar a été remis par le représentant Europe de la convention, Tobias Salathé, à l'occasion du séminaire Ramsar.



Visite du site Ramsar du Pinail © B.Coïc – Ramsar France



Vue aérienne du Pinail © R.Raimond

Présentation de Ramsar auprès de sites intéressés

- Vallée de la Loire en amont d'Angers (échanges téléphoniques et mails) ;
- Baie de Morlaix (échanges téléphoniques et mails) ;
- Lac Karihani et Baie de Bouéni (échanges mail et visio).

Conseils d'administration

Quatre conseils d'administration ont eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

CA du 24 mars 2021

- Élection du bureau
- Loi climat et résilience
- Film court Ramsar France
- 50 ans de la convention de Ramsar
- Bilan de la Journée Mondiale des Zones Humides et journée de lancement

CA du 7 juillet 2021

- Nomination du commissaire aux comptes
- Point financier
- Sites en cours de labellisation
- Séminaire Ramsar 2021
- Film long Ramsar France
- Village des zones humides au sein du Congrès mondial de la Nature de l'UICN

CA du 17 septembre 2021

- Point financier
- Premier bilan du congrès mondial de la nature et du village des zones humides
- Parc national en zone humide
- JMZH 2021 : journée de lancement et document support sur les clés de réussite
- Séminaire Ramsar 2021

CA du 3 décembre 2021

- Point associatif (banque, responsabilité civile) et financier (subventions 2021 et 2022)
- Echange avec la Mission relative à la création d'un parc national de zones humides
- Film long Ramsar France
- Réseau de centres d'accueil en zones humides
- Bilan du séminaire Ramsar 2021 (co-organisé avec le PNR Scarpe-Escaut)
- Préparation de la JMZH 2022

Adhérents

En 2021, l'association Ramsar France a dénombré 128 adhérents, répartis comme suit : 20 personnes physiques, 108 personnes morales.

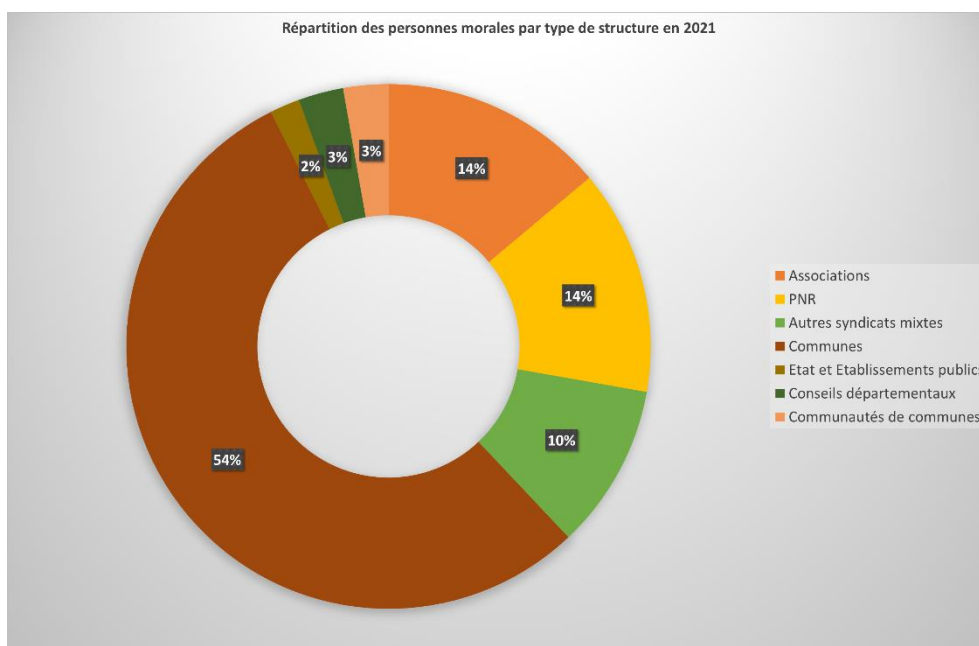
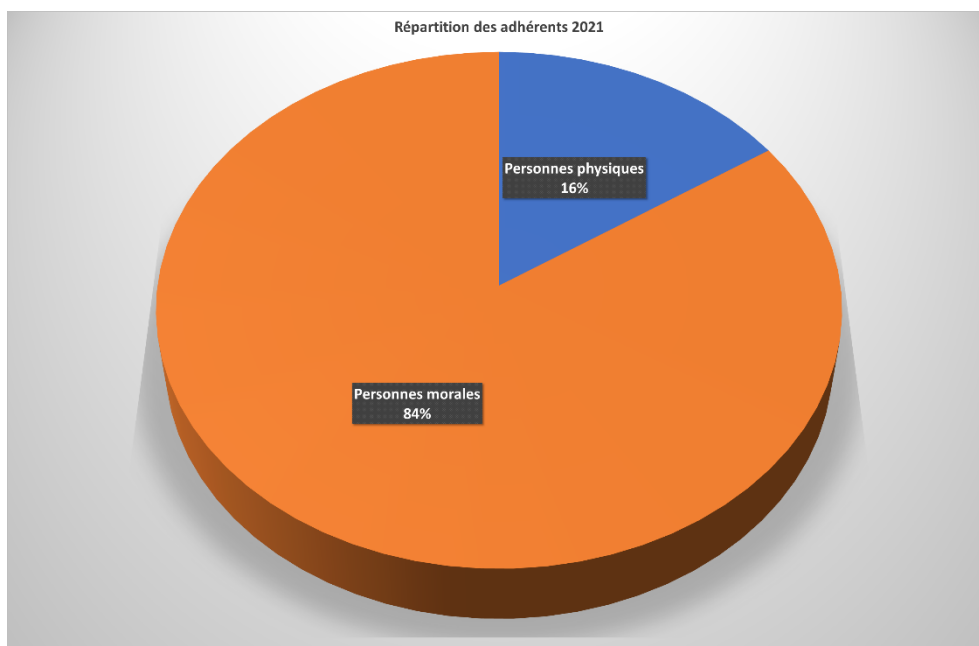
Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Personnes morales	34	49	77	75	106	102	104	43	108
Personnes physiques	14	20	21	20	19	17	15	15	20
TOTAL	48	69	98	95	125	119	119	58	128
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6	-4,8	0,0	-51,3	120,7

L'année 2020 étant une année exceptionnelle (crise sanitaire : adhésions en forte baisse et modification importante de la répartition entre les différents types de structures adhérentes), la comparaison s'effectue ici avec l'année 2019.

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation (+7,5%), avec à la fois plus de personnes morales (+4) et de personnes physiques (+5).

La répartition des adhérents est également similaire à celle d'il y a deux ans.

Adhésions par type de structure 2021			
	Nombre	%	Rappel 2019
Associations	15	14	14
PNR	15	14	14
Autres syndicats mixtes	11	10	11
Communes	59	55	56
Etat et Etablissements publics	2	2	3
Conseils départementaux	3	3	3
Communautés de communes	3	3	3
TOTAL	108	100	104



RAPPORT FINANCIER 2021

Compte de résultat - du 01/01/2021 au 31/12/2021 - 12 mois

Association Ramsar France

Dépenses			Recettes		
	Salaire	69 570		Subv. OFB	70 000
	Charges sociales	25 093			
	Exonération de charges (Covid)	-6 109		Subv. MTE	50 000
	Formation professionnelle	1 901			
				Mécénat Danone/Evian	10 000
	Location locaux	3 942			
				Adhésions et dons	10 025
	Séminaire Ramsar 2021	10 000			
	Journée lancement JMZH 2022	12 000		Produit de gestion	193
	Congrès mondial de la nature	13 834			
				Utilisation de fonds dédiés	62 820
	Frais généraux (déplacement, fournitures, frais postaux et bancaires, etc.)	6 178			
	Communication (kakémonos, impression bilans JMZH, classeur fiches)	4 138			
	Films Ramsar	16 598			
	Honoraires Cabinet Brochut	1 682			
	Honoraires commissaire aux comptes 2020 et 2021	2 880			
	Assurance	379			
	Frais bancaires	138			
	Réaffectation charges à payer kakémonos déc.2020 / Fonds dédiés	-19 011			
	Report en fonds dédiés	16 418			
	Dotation aux provisions (retraite)	2 731			
	Dotation aux amortissements	349			
	TOTAL	162 711		TOTAL	203 038
				Résultat financier	636
40 963					

La présentation ci-dessus est une présentation analytique du compte de résultats (par projet, et non par ligne comptable), ce qui permet de mieux mettre en avant les actions réalisées et les différents projets menés. La version comptable de ce compte de résultat est disponible ci-après, dans le rapport du commissaire aux comptes.

Les informations ci-dessous s'entendent à nombre de mois constant (en effet l'exercice précédent avait une durée de 15 mois pour se recaler sur une année civile).

Les produits ont augmenté par rapport à l'année précédente ; cela est dû à une forte utilisation de fonds dédiés qui a fait augmenter les recettes, notamment :

- une mobilisation de la subvention AFB reçue fin 2019 pour l'organisation d'un village des zones humides au congrès mondial de la nature, qui devait initialement se tenir en juin 2020. Suite à la crise sanitaire, ce congrès a eu lieu début septembre 2021 ;
- une utilisation d'une partie de la subvention exceptionnelle du MTE reçue fin 2020 (réalisation de 2 films à l'occasion des 50 ans de la convention de Ramsar) pour régler acomptes et dépenses liés à ces films ;
- une exonération de charges patronales (conséquence du plan de relance post-Covid-19).

Les charges ont également augmenté, suite à :

- l'augmentation des salaires et charges (deux salariés à temps plein pendant tout l'exercice) ;
- l'augmentation des frais de communication (kakémonos, films), qui se traduisent par de nouveaux outils à destination des sites Ramsar et du réseau ;
- la tenue du village des zones humides au congrès mondial de la nature ;
- compensées en partie par des frais généraux (déplacements) contenus, due à la crise sanitaire.

Budget prévisionnel 2022 Association Ramsar France

Période du 1er janvier au 31 décembre 2022

Dépenses		Recettes	
Salaire + Charges 2 salariés	102 000	Subv. MTE 2022	50 000
Formation professionnelle	2 000		
		Subv. OFB 2022	70 000
Location locaux	4 020		
		Mécénat Danone/Evian - Séminaire	10 000
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	12 500		
Matériel informatique	2 000	Adhésions	10 000
Contribution séminaire Ramsar2022	15 000	Fondation Lemarchand	20 000
Contribution journée lancement JMZH2023	12 000		
		Report exercice N-1	40 963
Communication (film)	17 400		
Communication (10 kakémonos suppl.)	4 500		
Communication (Livre cuisine des ZH)	10 000		
Charte graphique	7 500		
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 700		
Commissaire aux comptes	1 440		
Assurance	380		
Frais bancaires	125		
Dotation aux provisions (retraite)	2 730		
Dotation aux amortissements	350		
Provision pour imprévus	5 318		
TOTAL	200 963	TOTAL	200 963